

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 02496

Numéro SIREN : 421 982 745

Nom ou dénomination : ORGANISATION INTRA-GROUPE DES ACHATS

Ce dépôt a été enregistré le 25/08/2022 sous le numéro de dépôt 22805



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Organisation Intra-Groupe des Achats SAS.

**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021
Organisation Intra-Groupe des Achats SAS
1 Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny - 59170 Croix
Ce rapport contient 26 pages
Réf : HC-222-035

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directorat et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Organisation Intra-Groupe des Achats SAS

Siège social : 1 Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny 59170 Croix

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'Associé unique de la société Organisation Intra-Groupe des Achats SAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Organisation Intra-Groupe des Achats S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir.

Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Provisions pour litiges

Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques relatifs aux litiges dont les modalités de détermination sont décrites dans la note « 2.7 Provisions pour risques et charges » de l'annexe.

Dans le cadre de nos travaux, afin de pouvoir corroborer le montant des provisions inscrites au passif du bilan, nous avons mis en œuvre des diligences consistant à circulariser les conseils juridiques et avocats de votre société, à examiner les assignations formulées par les tiers et à mener des entretiens avec la direction et les responsables juridiques de la société. Nous nous sommes également assurés de la pertinence de l'approche mise en œuvre par la société au regard des éléments disponibles.

Dépréciation des stocks

Votre société constitue des dépréciations de ses stocks selon les modalités décrites dans la note « 2.6 Valorisation des stocks » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondage, l'application de cette approche.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 28 juin 2022

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Herve Chopin
Associé

COMPTES ANNUELS

Société : OIA

Forme juridique : Société par actions simplifiée

Siège social : 1 RUE DU MAL DE LATTRE DE TASSIGNY 59170 CROIX

Date de clôture : 31/12/2021

COMPTES ANNUELS.....	1
Bilan actif.....	4
Bilan passif.....	5
Compte de résultat.....	6
Compte de résultat (suite)	8
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS	9
1. Faits caractéristiques.....	10
1.1. Evènements principaux de l'exercice	10
1.2. Evènements postérieurs à la clôture	10
2. Règles et méthodes comptables	11
2.1. Immobilisations incorporelles	11
2.2. Immobilisations corporelles	11
2.3. Participations et autres titres immobilisés.....	12
2.4. Créances et dettes.....	12
2.5. Valeurs mobilières de placement.....	12
2.6. Valorisation des stocks	12
2.7. Provisions pour risques et charges.....	13
2.8. Engagements de retraite et autres avantages au personnel à long terme	13
2.9. Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel.....	13
2.10. Impôt sur les bénéfiques.....	13
3. Changements de méthode	13
4. Notes sur le bilan.....	14
4.1. Immobilisations	14
4.1.1. Immobilisations incorporelles et corporelles.....	14
4.1.2. Etat des amortissements.....	14
4.1.3. Immobilisations financières	14
4.2. Tableau des filiales et participations	15
La société OIA ne détient pas de participations. Créances et dettes.....	15
4.3. Fonds propres	16
4.3.1 Capital social.....	16
4.3.2 Variation des fonds propres.....	17
4.4. Provisions	17
4.5. Détail des charges à payer et produits à recevoir	18
4.6. Comptes de régularisation	18
5. Notes sur le compte de résultat	19
5.1. Analyse sur le résultat d'exploitation	19
5.2. Analyse du résultat financier.....	19
5.3. Analyse du résultat exceptionnel	19

5.4.	Rémunérations allouées aux membres des organes de direction	19
5.5.	Effectifs.....	19
5.6.	Impôt sur les bénéfices.....	20
6.	Notes complémentaires	20
6.1.	Entreprises liées : éléments relevant de plusieurs postes	20
6.2.	Engagements hors bilan	20
6.3.	Fiscalité différée	21
6.4.	Société établissant des comptes consolidés	21

Bilan actif

BILAN-ACTIF	31/12/2021			31/12/2020
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions,brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	49 102 222,2	41 509 870,6	7 592 351,6	8 911 652,2
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	49 102 222,2	41 509 870,6	7 592 351,6	8 911 652,2
Terrains				
Constructions	836 739,1	220 708,0	616 031,1	775 832,4
Installations techniques, matériel	1 782 991,0	1 192 193,8	590 797,2	837 418,6
Autres immobilisations corporelles	7 779 514,2	5 503 142,1	2 276 372,0	3 074 029,5
Immobilisations en cours	909 163,5		909 163,5	409 937,0
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	11 308 407,8	6 916 043,9	4 392 363,8	5 097 217,5
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	160,0		160,0	160,0
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	379 544,3		379 544,3	378 027,4
TOTAL immobilisations financières	379 704,3	0,0	379 704,3	378 187,4
Total Actif Immobilisé (II)	60 790 334,2	48 425 914,5	12 364 419,7	14 387 057,2
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	169 878 417,8	4 702 665,6	165 175 752,2	154 386 086,3
TOTAL Stock	169 878 417,8	4 702 665,6	165 175 752,2	154 386 086,3
Avances et acomptes versés sur commandes	0,0		0,0	255 918,3
Clients et comptes rattachés	187 618 366,7	4 418 755,4	183 199 611,4	135 138 194,9
Autres créances	35 469 919,1	1 664 712,5	33 805 206,5	34 067 052,7
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	223 088 285,7	6 083 467,9	217 004 817,9	169 205 247,6
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)				
Disponibilités	1 125 188,0		1 125 188,0	4 401 450,7
TOTAL Disponibilités	1 125 188,0	0,0	1 125 188,0	4 401 450,7
Charges constatées d'avance	1 025 349,1		1 025 349,1	1 912 200,8
TOTAL Actif circulant (III)	395 117 240,6	10 786 133,5	384 331 107,1	330 160 903,5
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (VI)	1 649 385,2		1 649 385,2	
Total Général (I à VI)	457 556 960,0	59 212 048,0	398 344 912,0	344 547 960,7

Bilan passif

BILAN-PASSIF	31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel (dont versé : 78292,2)	78 292 210,0	11 837 500,0
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	7 783 964,2	7 783 964,2
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)		
TOTAL Réserves	0,0	0,0
Report à nouveau	-13 033 709,0	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-39 446 883,9	-24 325 919,0
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	964 428,8	1 060 046,7
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	34 560 009,9	-3 644 408,2
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	4 310 798,5	7 358 114,6
Provisions pour charges	2 258 535,7	10 667 004,9
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	6 569 334,2	18 025 119,5
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	120 357,3	200 570,7
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)	93 045 191,7	160 098 844,5
TOTAL Dettes financières	93 165 549,0	160 299 415,1
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	150 423 353,8	127 014 595,7
Dettes fiscales et sociales	32 059 595,9	18 096 866,9
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	63 639,0	82 989,4
Autres dettes	81 003 063,0	23 948 945,5
TOTAL Dettes d'exploitation	263 549 651,7	169 143 397,5
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)	356 715 200,7	329 442 812,6
Ecart de conversion passif (V)	500 367,2	724 436,8
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	398 344 912,0	344 547 960,7

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2021			31/12/2020
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	371 094 001,3	460 387 080,7	831 481 082,0	821 448 197,7
Production vendue biens				
Production vendue services	35 956 261,9		35 956 261,9	33 137 520,7
Chiffres d'affaires nets	407 050 263,2	460 387 080,7	867 437 343,8	854 585 718,4
Production stockée				
Production immobilisée			4 704 412,0	2 419 604,0
Subventions d'exploitation			60 183,0	31 333,3
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			25 975 681,5	15 070 371,4
Autres produits			1 636 709,9	5 107 293,5
Total des produits d'exploitation (I)			899 814 330,2	877 214 320,6
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			766 951 929,0	737 925 673,5
Variation de stock (marchandises)			-8 086 433,5	4 769 230,7
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			19 243,3	39 733,4
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			70 527 471,7	68 054 398,5
Impôts, taxes et versements assimilés			5 483 649,0	3 377 686,5
Salaires et traitements			50 500 533,0	35 790 220,9
Charges sociales			18 726 101,4	14 360 757,8
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	6 949 884,4	7 671 743,0
		Dotations aux provisions		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	11 623 613,9	8 440 388,5
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	1 487 403,0	11 327 644,4
Autres charges			9 983 151,8	5 646 830,9
Total des charges d'exploitation (II)			934 166 546,9	897 404 308,2
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-34 352 216,7	-20 189 987,6
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				51 814,1
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			180,9	
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change			3 456,5	381 811,1
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			3 637,4	381 811,1
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			2 496 218,0	2 489 336,8
Différences négatives de change			530,9	257 403,1
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			2 496 748,8	2 746 739,8
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			-2 493 111,4	-2 364 928,7
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-36 845 328,1	-22 503 102,2

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		100,0
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 263 412,5	233 479,9
Total des produits exceptionnels (VII)	1 263 412,5	233 579,9
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 012 024,0	189 808,3
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	151 589,6	1 340 585,3
Total des charges exceptionnelles (VIII)	2 163 613,6	1 530 393,6
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	-900 201,1	-1 296 813,7
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	1 952 331,7	525 027,2
Impôts sur les bénéfices (X)	-250 977,0	976,0
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	901 081 380,1	877 881 525,7
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	940 528 264,1	902 207 444,7
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-39 446 883,9	-24 325 919,0

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
Société : OIA

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1. Faits caractéristiques

1.1. Evènements principaux de l'exercice

En 2021, la SAS O.I.A. a poursuivi son développement avec la mise à disposition des Pays du Groupe Auchan des produits d'importation et d'offres promotionnelles, essentiellement au travers des marques de distributeur Internationales sur l'ensemble des Univers, avec les marques « Cosmia » pour les produits cosmétiques, « Qilive » en EEGP, « In Extenso » en textile et « Actuel » dans l'univers Bazar.

En lien avec la crise sanitaire due à la Covid-19 l'Organisation Internationale d'Achats a mis en œuvre des moyens exceptionnels pour acheter et fournir les pays du groupe en masques et gants nécessaires à la protection sanitaire des collaborateurs du groupe Auchan ainsi qu'aux sociétés liées à l'AFM pour ses autres enseignes.

1.2. Evènements postérieurs à la clôture

Le contexte géopolitique s'est fortement dégradé suite à l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Le groupe est présent commercialement dans ces deux pays. Il respecte scrupuleusement les conditions d'embargo fixées par l'Union Européenne (arrêts des exportations vers la Russie de biens et services, notamment celles liées à l'arrêt des financements. Les actions suivantes ont été engagées :

- L'arrêt des livraisons et prises de commandes de la centrale d'achat à destination du périmètre russe
- L'identification et le suivi des applications informatiques clefs potentiellement soumises au contrôle des exportations US et l'identification de solutions alternatives
- La mise en place d'un processus de vérification préalable auprès des fournisseurs des critères de conformité de tout équipement susceptible vers la Russie
- La mise en place d'une procédure spécifique sur les imports russes en provenance d'Asie
- La vérification des contrats existants et l'insertion d'une clause sanctions dans tout nouveau contrat.

Auchan Retail Russie fonctionne actuellement en autarcie par rapport à l'écosystème mondial Auchan Retail.

Au 31 décembre 2021, l'OIA dispose notamment des créances clients suivantes :

· 9 812 K€ avec Auchan Russie

· 425 K€ avec Auchan Ukraine "

2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément aux principes et méthodes définis par le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.1. Immobilisations incorporelles

Logiciels

Les logiciels informatiques acquis et les logiciels développés en interne sont immobilisés et amortis sur leur durée d'utilité estimée à 3 ans. Par exception, sont amortis sur 5 ans, les logiciels type ERP, très structurants pour le métier et dont l'architecture fonctionnelle et technique a une durée probable d'utilité plus longue.

Dépréciation des immobilisations incorporelles :

Conformément à l'article 214-16 du PCG, la société réalise des tests de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Lorsque la valeur nette comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable, une dépréciation est comptabilisée en charges.

2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, à l'exception des biens reçus en apport au 1er janvier 1997.

Les frais d'acquisition ainsi que les coûts d'emprunts sont comptabilisés en charges.

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle (ci-après « composant ») sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Un plan d'amortissement propre à chaque composant est appliqué en fonction du taux ou du mode d'amortissement qui lui sont spécifiques.

Les coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les dépenses ultérieures relatives au remplacement ou au renouvellement d'un composant sont comptabilisées comme un actif distinct venant en remplacement de l'actif renouvelé.

Les immobilisations sont amorties à partir de la date de mise en service du bien sur leur durée d'utilité avec une valeur résiduelle nulle.

Constructions (gros œuvre) :	40 ans
Étanchéités toitures, assainissements et revêtements de sols :	20 ans
Agencements et aménagements :	6 ans 2/3 à 8 ans

Installations techniques, matériels et outillages :	3 à 8 ans
Matériel de bureau :	3 à 5 ans
Autres immobilisations :	3 à 5 ans

Lorsque le bien amortissable est susceptible d'ouvrir droit au régime fiscal de l'amortissement dégressif et/ou lorsque les durées d'usage pratiquées dans la profession sont inférieures aux durées d'utilité, la société constate des amortissements dérogatoires.

Dépréciation des immobilisations corporelles :

Les règles de dépréciation des immobilisations corporelles sont identiques à celles retenues pour les immobilisations incorporelles.

2.3. Participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation figurent au bilan à leur valeur d'apport. Lorsque la valeur d'inventaire d'une participation est inférieure à sa valeur d'apport ou d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée.

La valeur d'inventaire d'une participation correspond à sa valeur d'utilité pour la société, laquelle est déterminée par référence à la quote-part des capitaux propres détenue, à l'actif net comptable corrigé, à sa valeur de rendement et aux perspectives de rentabilité.

Les frais d'acquisition des titres sont incorporés au coût de revient des titres de participation et font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans.

Les autres immobilisations financières figurent au bilan à leur coût de revient. Le cas échéant, des provisions sont constituées lorsque leur valeur d'utilité devient inférieure à leur coût de revient.

2.4. Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Celles exprimées en devises sont valorisées sur la base du taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice.

Lorsque les opérations commerciales font l'objet d'une couverture fixant le cours de la monnaie étrangère, les dettes et les créances sont comptabilisées au cours couvert. Dans ce cas, aucun écart de conversion n'est constaté.

Les créances qui présentent des risques de non-recouvrement font l'objet d'une dépréciation par voie de provision.

2.5. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur prix d'achat ou à leur valeur de marché à la clôture de l'exercice si celle-ci est inférieure.

2.6. Valorisation des stocks

Il s'agit principalement de marchandises :

- En transit vers les pays
- En circulant vers l'entrepôt Textile
- En stock physique pour les activités "Textile" et "Auchan Logistique Europe" (ALE)

Leur valorisation est faite au prix d'achat majoré des frais accessoires.

Ils sont dépréciés si leur valeur probable de réalisation est inférieure à leur prix de revient

2.7. Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est comptabilisée lorsque la société a une obligation juridique ou implicite à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière suffisamment fiable et dont il est probable que l'extinction se traduira par une sortie de ressources.

2.8. Engagements de retraite et autres avantages au personnel à long terme

La société externalise la gestion des indemnités de fin de carrière en vue de couvrir ses charges futures par un système d'assurance.

Les engagements font l'objet d'une évaluation actuarielle, en appliquant la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode consiste à déterminer les droits acquis par le personnel à la clôture en matière de retraites, d'avantages postérieurs à l'emploi et d'avantages à long terme en tenant compte des conditions économiques et des perspectives d'évolution de salaires.

2.9. Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Tous les éléments exceptionnels par leur fréquence et leur montant, se rattachant aux activités ordinaires, sont comptabilisés en résultat exceptionnel.

2.10. Impôt sur les bénéfices

La société est intégrée fiscalement. La société mère (ELO SA), en tant que seule redevable de l'impôt, comptabilise la dette d'impôt vis-à-vis du Trésor Public. Les filiales membres de l'intégration fiscale déterminent et comptabilisent leur charge d'impôt comme si elles étaient imposées séparément, et inscrivent en compte courant leur dette d'impôt envers la société mère. Les économies d'impôt provenant des sociétés déficitaires sont constatées en résultat par la société tête de groupe de l'intégration fiscale (ELO SA)

3. Stocks

Il s'agit principalement de marchandises :

- En transit vers les pays et en circulant vers l'entrepôt textile
- Stock physique pour les activités "Textile" et "Auchan Logistique Europe"
-

La valorisation de ces stocks est faite au prix d'achat majoré des frais accessoires.

Ils sont dépréciés si leur valeur probable de réalisation est inférieure à leur prix de revient

A la clôture de l'exercice leur dépréciation s'élève à 4 703 K€ contre 7 406 K€ en 2020.

4. Changements de méthode

Au cours de l'exercice, aucun changement de méthode n'est intervenu ; par conséquent les exercices sont comparables sans retraitement.

5. Notes sur le bilan

5.1. Immobilisations

5.1.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Immobilisations brutes (en milliers d'euros)	Début de l'exercice	Opération de fusion	Augmentation et apports	Diminution et apports	Fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	44 904,1		4 198,1	0	49 102,2
Immobilisations corporelles	10 794,4		1 137,6	623,6	11 308,4
TOTAL	55 698,5	0,0	5 335,7	623,6	60 410,6

5.1.2. Etat des amortissements

Amortissements (en milliers d'euros)	Début de l'exercice	Opération de fusion	Augmentation et apports	Diminution et apports	Fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	35 992,5		5 517,4	0,0	41 509,9
Immobilisations corporelles	5 697,2		1 432,4	213,6	6 916,0
TOTAL	41 689,7	0,0	6,9	213,6	48 425,9

5.1.3. Immobilisations financières

Immobilisations brutes (en milliers d'euros)	Début de l'exercice	Opération de fusion	Augmentation et apports	Diminution et apports	Fin de l'exercice
Titres de participations	0,2		0,0	0,0	0,2
Prêts et autres immobilisations	378,0		1,5	0,0	379,5
TOTAL	378,2	0,0	0,0	0,0	379,7

Les prêts et autres immobilisations financières :

- A moins d'un an : 379,5 K€
- A plus d'un an : 0,0 K€

5.2. Tableau des filiales et participations

5.3. La société OIA ne détient pas de participations.

5.3 Créances et dettes

Etat des créances (en milliers d'euros)	Montant brut	A - d'1 an	A + d'1 an
Créances clients	187 618,4	187 618,4	0,0
Personnel et comptes rattachés	4,0	4,0	0,0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	142,3	142,3	0,0
Etat et autres collectivités publiques	4 846,3	4 846,3	0,0
Groupes et associés	751,9	751,9	0,0
Débiteurs divers	29 725,4	29 725,4	0,0
TOTAL CREANCES	223 088,3	223 088,3	0,0

Etat des dettes (en milliers d'euros)	Montant brut	A - d'1 an	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans
Emprunts obligataires ⁽¹⁾	0,0	0,0	0,0	0,0
Dettes financières ⁽²⁾	93 165,5	165,5	93 000,0	0,0
Fournisseurs et comptes rattachés	150 423,4	150 423,4	0,0	0,0
Dettes fiscales et sociales	32 059,6	32 059,6	0,0	0,0
Dettes sur immobilisations	63,6	63,6	0,0	0,0
Groupe et associés	69 556,9	69 556,9	0,0	0,0
Autres dettes	11 446,1	11 446,1	0,0	0,0
TOTAL DES DETTES	356 715,1	263 715,1	93 000,0	0,0

5.4. Fonds propres

5.4.1 Capital social

	Nombre d'actions composant le capital social	Valeur nominale (en euro)	Total (en milliers d'euros)
Au 1 ^{er} Janvier	591 875	20	11 837,5
Augmentation	537 346	20	10 746,9
Augmentation	6 700 000	10	67 000,0
Diminution		-10	-11 292,2
Total au 31 Décembre	7 829 221	10	78 292,2

5.4.2 Variation des fonds propres

Les fonds propres passent de -3 644,4 K€ à 34 560,0 K€ soit une variation de 38 204,4 K€
 Cette variation, en milliers d'euros, s'analyse comme suit :

Fonds propres au 1^{er} Janvier	-3 644,4
* Variation du capital social	66 454,7
* Variation des réserves	0,0
* Résultat de l'exercice	-39 446,9
* Variation des provisions réglementées	-95,6
* Affectation du résultat N-1	24 325,9
- Dont dividendes	
- Dont affectation à la réserve légale	0,0
- Dont affectation autres réserves	0,0
- Dont affectation au report à nouveau	-13 033,7
Fonds propres au 31 Décembre	34 560,0

5.5. Provisions

Nature des provisions (en milliers d'euros)	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions investissements	0,0	0,0	0,0	0,0
Amortissements dérogatoires	1 060,0	151,6	247,2	964,4
TOTAL (I)	1 060,0	151,6	247,2	964,4
Provisions pour litige	6 341,9	628,8	2 659,9	4 310,8
Provisions pour amendes et pénalités	1 016,2	0,0	1 016,2	0,0
Provisions pour pertes de change	0,0	0,0	0,0	0,0
Provisions pour pensions	8 780,0	0,0	8 260,9	519,1
Provisions pour impôts	0,0	0,0	0,0	0,0
Provisions pour charges sociales	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres provisions pour risques et charges ⁽¹⁾	1 887,0	991,2	1 138,8	1 739,4
TOTAL (II)	18 025,1	1 620,0	13 075,9	6 569,3
- Provisions sur immobilisations corporelles	0,0	0,0	0,0	0,0
- Provisions sur titres de participation ⁽²⁾	0,0	0,0	0,0	0,0
- Provisions sur autres immos financières	0,0	0,0	0,0	0,0
Provisions sur comptes clients	4 611,2	4 418,8	4 611,2	4 418,8
Autres provisions pour dépréciations	8 271,5	7 204,8	9 108,8	6 367,4
TOTAL (III)	12 882,7	11 623,6	13 720,1	10 786,2
TOTAL GENERAL (I + II + III)	31 967,8	13 395,3	27 043,2	18 319,9

5.6. Détail des charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer (en milliers d'euros)	Montant
Emprunts et dettes financières	93 045,2
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	98 224,1
Dettes fiscales et sociales	18 046,3
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	209 315,6

Produits à recevoir (en milliers d'euros)	Montant
Créances clients et comptes rattachés	5 950,4
Autres créances	336,2
Total	6 886,6

5.7. Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance par nature (en milliers d'euros)	Montant
Loyers	1025,3
Total	1 025,3

Produits constatés d'avance par nature (en milliers d'euros)	Montant
Néant	
Total	0,0

6. Notes sur le compte de résultat

6.1. Analyse sur le résultat d'exploitation

Compte tenu des charges d'exploitation d'un montant de 934.166 547 € et des produits d'exploitation de 899.814.330 €, le résultat d'exploitation est déficitaire de -34.352.217

6.2. Analyse du résultat financier

Le total des charges financières s'élève à 2 496 748 €, le total des produits financiers s'élève à 3 637 € d'où un résultat financier déficitaire de -2.493.111 €.

6.3. Analyse du résultat exceptionnel

Les produits exceptionnels de 1 263.412 € et les charges exceptionnelles de 2.163.613 € amènent un résultat exceptionnel de -900.210 €.

6.4. Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Eu égard au caractère confidentiel de cette information, les rémunérations ne sont pas divulguées.

6.5. Effectifs

L'effectif moyen passe de 606 en 2020 à 925 en 2021.

6.6. Impôt sur les bénéfices

(en milliers d'euros)	Résultat avant impôt	Impôt sur les bénéfices	Résultat après impôt
Résultat courant	-36 845,3		-36 845,3
Résultat exceptionnel	-900,2		-900,2
Contribution 3% sur les dividendes versés	0		0,0
Participation	1 952,3		1 952,3
Résultat comptable	-35 792,9	0,0	-35 792,9

Méthode employée :

Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant et résultat exceptionnel.

7. Notes complémentaires

7.1. Entreprises liées : éléments relevant de plusieurs postes

Néant

7.2. Engagements hors bilan

Engagements donnés :

- Locations Immobilières 16 423 K€
- Caution bancaire pour dépôt de garantie 6 326 K€
- Indemnités Fin de Carrière I F C 7 908 K€

Dettes assorties de garanties :

- Crédits documentaires à l'importation 111 646 K€

Autres :

- Achats à terme de devises 424 686 K€

7.3. Fiscalité différée

<i>Libellé (en milliers d'euros)</i>	31/12/2021
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt	
Provisions réglementées	0
Subventions d'investissement	
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M	
Ecart de conversion Actif	
Autres charges déduites d'avance	
Plus values à long terme en sursis d'imposition	
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt	0,0
Total passif d'impôt futur	0,0
Bases d'allègement de la dette future d'impôt	
Provisions réglementées	-95,6
Pertes potentielles sur contrat à long terme	
Provisions pour retraites et obligations similaires	
Autres risques et charges provisionnés	
Charges à payer	
Ecart d'évaluation positif des titres d'O.P.V.C.M	
Ecart de conversion Passif	
Autres produits taxés d'avance	
Déficits reportables fiscalement	-36 801,0
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt	-36 896,6
Total actif d'impôt futur	10 109,7
Situation nette	10 109,7

(1) Taux d'impôt :	27,40
Dont taux normal d'impôt sur les sociétés :	26,5
Contribution sociale sur l'impôt :	3,30

7.4. Société établissant des comptes consolidés

Dénomination et siège social
ELO SA 40, avenue de Flandre 59170 Croix N° Siret : 47618062500479

ORGANISATION INTRA-GROUPE DES ACHATS
Société par actions simplifiée à capital variable
Siège social : rue du Marechal de Lattre de Tassigny – 59170 CROIX
421982745 RCS Lille Métropole
(La « Société »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 JUIN 2022

[...]

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique :

décide d'affecter la perte nette comptable de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, soit – 39.446.884 euros, dans son intégralité au compte « report à nouveau », dont le solde est ainsi porté de – 13.033.709 euros à – 52.480.593 euros ;

prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois derniers exercices clos.

[...]

Pour extrait certifié conforme
Edgard BONTE
Président